

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

ABONNEMENT: Canada \$1.50 Etranger \$2.00

J. G. BOUCHER, rédacteur

L'INDISCIPLINE EST LA CAUSE MALAISE

QUI EN EST LA CAUSE?

Le "Telegraph-Journal" dans son édition de lundi dernier, publiait un courrier d'Edmundston sous le titre: "Principal and four teachers resign at Edmundston". En sous-titre on avait: "discipline stated as trouble origin".

La majorité des contribuables de la ville n'ont pas lu cette correspondance du quotidien anglais, c'est pourquoi nous nous permettons d'en donner une traduction tirée du texte:

Edmundston, 21 mars.—Il est officiellement annoncé que MM. C. Savoie, principal de l'école vocationnel (sic); E. Poirier du département commercial; H. Gilmore du Junior High School; Amos Anderson, grade VII et Mil, Bertha Goulet, grade VIII, ont envoyé leur démission au bureau des Commissaires d'École, laquelle produira effet au 30 juin. Sur réception de ces démissions, les commissaires eurent une assemblée au cours de laquelle une résolution fut prise acceptant les démissions. Une autre motion fut passée à l'effet d'envoyer des avis d'annulation de contrat à tout le personnel enseignant du district, pour entrer en force à la fin du présent terme, avisant en même temps tous les instituteurs, et institutrices que leur ré-application serait considérée.

Les démissions sont le résultat de difficultés survenues, l'un d'eux, entre le principal et quelques-uns du personnel enseignant, et entre le principal et les commissaires sur des questions de discipline.

Nous savons de source certaine que cette correspondance a été envoyée à la connaissance des commissaires d'école. C'est dire qu'on peut lui accorder une certaine exactitude.

Les troubles à l'école, dont on entend parler depuis des semaines, ne sont donc pas imaginaires. Ils existent de l'aveu même des commissaires. Seuls certains membres intéressés du personnel prétendent que tout va bien.

La cause du trouble, que nous voulions connaître, est maintenant à jour. L'indiscipline règne à l'école. L'autorité est méconnue publiquement et désobéissance règne.

D'après Mgr F. X. Ross, "la discipline en pédagogie est l'ensemble des mesures d'ordre qui assurent à l'école le moyen de réaliser la formation de l'élève. L'importance de la discipline est démontrée par le but qu'elle poursuit. C'est d'établir et de maintenir l'ordre qui attribue à chaque chose la place qui lui appartient. Avec l'ordre règne en classe le respect et la soumission des élèves envers le maître, la bonne entente entre les élèves, et toutes les énergies s'orientent vers la fin supérieure de l'éducation que l'école doit procurer."

L'on comprendra facilement l'importance de l'ordre et de la discipline dans notre école en songeant qu'après de huit cents élèves la fréquentent, et qu'un grand nombre d'instituteurs et d'institutrices y enseignent.

L'autorité supérieure dans le district, c'est les commissaires. Ils sont responsables aux contribuables de l'administration des deniers publics.

L'organisation générale de l'école pour l'enseignement, est remis entre les mains d'un principal, dont la mission est de voir au bon fonctionnement de chaque classe. Il a la responsabilité de tout le système d'enseignement. Le haut salaire que l'on offre pour cette position prouve l'importance d'avoir un homme compétent. Il reçoit ses ordres des commissaires et les transmet à son personnel.

Chaque classe est confiée à un instituteur ou une institutrice. Chacun est responsable des élèves qui lui sont confiés. Une bonne institutrice ou un bon professeur dans une école, celle ou celui qui possède de la discipline, de la méthode d'enseignement, qui a à cœur de bien remplir la mission qui lui est confiée pour le bien des enfants et non pour obtenir un salaire, celle-là ou celui-là, disons-nous, est une perle précieuse. Trop nombreuses sont malheureusement les institutrices qui ne visent qu'au salaire. N'ayant pas d'idéal, elles n'enseignent que pour enseigner. Elles n'ont généralement pas de discipline, le progrès de leurs élèves est retardé et l'enseignement en général dans l'école en souffre parce qu'elles sont les anneaux faibles de la chaîne qui fait marcher tout le système scolaire.

Quelle est la cause de l'indiscipline qui règne à l'heure actuelle à l'école publique et qui menace d'en faire un fiasco? Elle ne peut provenir que de trois sources: des commissaires, du principal ou des autres membres du personnel. Dans tout malaise il faut aller à la source, en trouver la cause et y remédier, autrement les conditions s'aggravent au point que parfois il est très difficile d'apporter des remèdes.

Notre problème scolaire de l'heure se résume à ceci: La conduite des commissaires, dans le passé et cette année, a-t-elle nu à la bonne discipline? Le principal que nous avons actuellement a-t-il travaillé pour autre chose que pour l'éducation des enfants? Manque-t-il de discipline et de compétence pour conduire à bonne fin l'oeuvre d'éducation chez les douze cents enfants qui fréquentent nos écoles?

Les instituteurs et institutrices sont-ils tous des "perles" de maître? Ont-ils tous les capacités suffisantes et la bonne volonté requise pour accomplir le devoir qu'ils se sont imposés en entrant dans l'enseignement?

VARIETES LES SAVANTS ET L'IMMORTALITE DE L'AME

—II—
Nous avons dit précédemment que certains savants sont si capotés par l'indiscipline fonctionnelle des lois, naturelles, qu'ils finissent par attribuer à celles-ci un pouvoir surnaturel. Habituellement à n'envisager que ce qui est fini et limité, ils n'admettent rien de plus, ne comptent pour rien de ce qui ne peut s'expliquer, soit par une équation, soit par une formule chimique ou un théorème de physique. Il n'y a là rien qui puisse surprendre. Plus un homme s'absorbe dans une branche d'activité manuelle ou intellectuelle, moins il s'intéresse aux choses étrangères à l'objet de son labeur, plus il regarde celles-ci comme insignifiantes. Les plus grands esprits n'échappent pas toujours à ce travers. Le monde extérieur s'efface, plus ou moins, devant leur préoccupation dominante. On se rappelle l'anecdote de Newton, qui, faisant de son cabinet de travail pour passer à table, voulut faire ses oeufs à la coque lui-même; et fut découvert, une heure plus tard, profondément pansé, faisant bouillir sa montre et regardant l'heure à l'oeuf qu'il tenait à la main. Rien n'existait pour lui, que la question scientifique, occupant ses méditations. Dans un autre ordre d'idées, c'est exactement ce qui se passe dans l'esprit du médecin, du naturaliste qui se laisse dominer par leurs professions respectives. Si Newton pouvait s'oublier jusqu'à faire bouillir sa montre; si le mathématicien Sturm était absorbé au point de prendre la paroi d'un sacre, dans la rue, comme un tableau noir, et la couvrir d'équations à la craie, se croyant en classe, cela ne veut pas dire, on en conviendra, qu'ils avaient perdu la raison. Non—dit-on; mais ces gens-là étaient singulièrement aveuglés! C'est ce qui arrive à ces autres hommes de science dont nous nous occupons ici. Il n'est pas étonnant qu'ils ne voient pas toujours clair, hors de leur scalpel, leur table de dissection ou les alambics de leur laboratoire.

(A suivre).
George Nestler Tricoche.

ORGANISATEUR DE L'ASSOMPTION

Moncton, N.B., 20.—La société d'Assomption vient de nommer organisateur de la société dans les Provinces-Maritimes, M. Rufin Arseneau; il était autrefois rédacteur de l'Acadien, journal français publié à Moncton. M. Arseneau est bien connu dans toutes les Provinces-Maritimes et son choix comme organisateur a été généralement approuvé par les membres de cette excellente Société Acadienne. Le président de la Société est M. Jean-Paul Chiasson, de Lamèque, comté de Gloucester, et le secrétaire général est M. Auguste Daigle, Moncton, N. B.

La Société l'Assomption compte un grand nombre de membres dans les Provinces-Maritimes et dans les Etats de la Nouvelle Angleterre. Elle a une succursale à Montréal et une autre à Ottawa.

PASSIM

A Chacun le sien...
"L'Évangéline" du 18 mars, parlant du discours français de M. Francis Lavoie à la Législature provinciale, écrit: "Notons aussi en passant que, sous ce rapport, nos députés acadiens à Frédéricton, ne nous ont pas déçus jusqu'ici. A l'exception, en effet, de l'historique discours de M. Dugal, en 1916, de quelques citations françaises de M. André Doucet, il y a deux ans, des sorties plus ou moins académiques de M. Diotte et de quelques brèves remarques de M. Lavoie, le français n'est jamais parlé à Frédéricton."

Cette remarque est juste, dans son ensemble. Cependant les messieurs dont parle le confère ne sont ni les seuls ni les premiers à avoir parlé en français à la Législature provinciale.

Quelques années avant le discours de M. Dugal, le docteur Alphonse Sormany de Shédiac, dans le temps député de Gloucester, avait fait un discours en français et cela sur l'invitation du premier ministre d'alors l'hon. M. Hazen. A ce discours en français, l'hon. D.V. Landry de Kent

avait répondu également en français. Sans vouloir enlever à MM. Dugal, Doucet, Diotte et Lavoie leur mérite réel, nous croyons qu'il n'est pas juste de laisser dans l'ombre ceux qui les ont précédés dans la bonne voie. Et d'ailleurs, sans vouloir l'affirmer, nous croyons que même avant le Dr Sormany, le député Johnson avait fait entendre en Chambre, à Frédéricton, le doux parler de France.

Notre représentation
Les Acadiens se verront-ils enlever leur seul représentant dans le gouvernement King, pour permettre à la province du Nouveau Brunswick d'avoir un ministre dans le cabinet?

Au moment où nous écrivons ces lignes, les journaux quotidiens nous apportent plusieurs rumeurs concernant le choix d'un ministre pour notre province. A plusieurs reprises l'on a mentionné l'hon. P.-J. Veniot. Celui-ci est actuellement en session et dirige avec toute son énergie l'opposition provinciale. Si par hasard l'ancien premier ministre préférait travailler à la bonne administration provinciale plutôt que d'aller siéger sur les banquettes ministérielles d'Ottawa, quel sera le choix de l'hon. M. King?

La représentation d'un peuple dans les affaires publiques comporte plus que les promesses et les récompenses d'un parti, quelles qu'elles soient. Si l'électorat d'un comté se choisit un homme pour le représenter aux Communes, il n'est pas juste qu'on le lui enlève pour le remplacer par un étranger, même si des difficultés politiques empêchent celui-ci de se faire élire chez lui, parmi ses compatriotes.
J.-G. B.

DECES
Samedi dernier est décédée Dame Augustine Thériault épouse de Joseph Desrosiers, à l'âge de 30 ans. Ses funérailles ont eu lieu lundi matin à huit heures et demie. Nos sympathies à la famille.
J.-G. B.

LA SESSION PROVINCIALE LE DISCOURS DE L'HON. VENIOT

La politique du développement du Grand Sault—L'hon. L. P. D. Tilley répond—Discours sur l'adresse en réau Discours du Trône par l'hon. J.-E. Michaud et autres—Rapport de la Commission des Pouvoirs électriques—L'agriculture fait des progrès dans la province.

L'hon. Pierre J. Veniot, chef de l'opposition, a prononcé un vigoureux discours, mardi dernier, ayant parlé près de cinq heures, à partir de 3 heures de l'après-midi jusqu'à l'ajournement à dix heures du soir. Il a déclaré que le Klu Klux Klan avait joué un rôle important dans les dernières élections provinciales et il a fait un chaleureux appel à tous les partis politiques en faveur de la France en matière de religion et de la bonne entente entre toutes les races.

Il a dénoncé la politique du gouvernement au sujet du développement des pouvoirs d'eau dans la province. Le gouvernement, a-t-il dit, a cédé à de grosses compagnies le Grand Sault qui est pratiquement le seul pouvoir hydraulique d'importance dans le Nouveau Brunswick. Il s'est déclaré carrément en faveur de l'exploitation des pouvoirs d'eau par l'état afin de fournir l'énergie électrique au peuple de la province au prix coûtant.

L'hon. M. Veniot a complimenté le gouvernement sur la brièveté du discours du trône, mais ce discours qui généralement énonce la politique du gouvernement pêche sous ce rapport parce qu'il ne définit en aucune manière le programme politique de la nouvelle administration.

Il ne fait pas mention de la taxe sur la gazoline et ne dit rien des amendements à la loi des liqueurs, amendements qui ont été promis aux récentes élections. Est-ce l'intention du gouvernement de prendre au dépourvu les représentants du peuple dans l'enceinte législative?

"Je note une allusion à l'emploi d'experts dans la préparation de la cause des provinces maritimes en rapport avec la question des transports. Dois-je comprendre que le gouvernement désire s'attirer tout le mérite d'avoir initié ce mouvement? C'est à l'ancien gouvernement que revient le mérite d'avoir initié cette importante démarche, c'est dû à nos efforts si les différentes chambres de commerce des provinces maritimes ont soulevé et agité cette question et c'est nous qui avons dirigé cette agitation, et à cette fin, nous nous sommes engagés à payer notre juste part du salaire d'un expert. Je suis heureux de constater que le gouvernement a marché sur nos traces et a complété cet utile travail.

M. Veniot dit que sur la question de l'immigration la politique du gouvernement est d'une incertitude désespérante. Il est un paragraphe dans ce discours qui a frappé tout particulièrement. C'est celui qui a trait au trafic des touristes. Le gouvernement dont il était le chef a été dénoncé sur toutes les notes de la gamme pour avoir porté trop d'attention à cette question. Aujourd'hui, ses adversaires ont changé de ton et ils s'engagent à leur tour à encourager cet important trafic. L'attitude nouvelle adoptée par le gouvernement est la revendication complète et entière de la sage politique qu'il a suivie dans le passé.

Le gouvernement annonce qu'il a nommé un nouvel inspecteur sous la loi de la prohibition et qu'il va donner aux partisans de cette loi la chance de démontrer s'il est possible de la mettre en force. Que signifie cette déclaration et que vont donc en penser les prohibitionnistes de la province?

M. Veniot aborde ensuite le paragraphe au développement des forces hydrauliques du Grand Sault. L'ancien gouvernement n'a

rien fait pour le développement de la population de la province est opposé à l'acte de la prohibition, et se dit personnellement en faveur du contrôle par l'Etat. L'orateur discute aussi les problèmes de l'agriculture et de l'immigration et termina par des paroles optimistes pour le développement et le progrès de la province et général.

AUTRES ORATEURS
Plusieurs députés ont aussi adressé la parole sur l'Adresse. M. B. Frank Smith de Carleton a longuement parlé sur le sujet. C'est le député de Gloucester M. André J. Doucet qui lui donna la réplique.

L'hon. premier ministre sera probablement le dernier à parler sur l'Adresse. L'on s'attend qu'il fera plusieurs déclarations importantes. Nous donneront un résumé de son discours la semaine prochaine.

Suite à la page 2

L'HON. TILLEY REPOND A M. VENIOT

Le président du Conseil critique les différents contrats de l'ancienne administration avec l'international et autres corporations.

L'hon. L. P. D. Tilley, C.R., président du Conseil Exécutif, a adressé la parole, à la Chambre mercredi dernier, en réponse aux attaques du chef de l'Opposition. Le ministre blama l'ancien gouvernement pour certains contrats passés entre le B. & A. Railway Co., et la St-John Lumber Co., au sujet de remboursements pour dommages à leurs propriétés.

L'orateur blama l'exces de dépenses faites par le département des Travaux publics sous l'administration Veniot. Il est temps, dit-il, d'arrêter ces extravagances.

Au cours de ses remarques M. Tilley défia M. Veniot de pouvoir dire s'il était en faveur de la prohibition ou pour le contrôle par le gouvernement. Lui-même se dit pour le dernier principe, et ne se croit pas plus à blâmer que le Dr Roberts, Fred C. Magee, ancien ministre dans le gouvernement Veniot, et M. W. E. Scully, ancien député libéral de Saint-Jean.

Le président du Conseil regrette que le chef de l'opposition ait cru bon de soulever la question de race et religion dans la Chambre. Il louanga les différents membres du présent cabinet et à son sujet il dit: Ma modestie naturelle m'empêche d'en dire autant de moi-même.

L'hon. J.-E. MICHAUD
M. Michaud parla brièvement. Il félicita l'Orateur de la Chambre, ainsi que le proposeur et le seigneur de l'Adresse. Il déclara qu'il ne pouvait guère critiquer le gouvernement actuel parce que celui-ci n'est au pouvoir que depuis quelques mois, et que son programme politique, après avoir entendu le discours du Trône, est très vague.

L'hon. M. Michaud lui a déclaré que de 1917 à 1925 le parti libéral avait augmenté la dette de \$17,000,000. L'ancien ministre défendit la politique qu'il suivit l'administration libérale au sujet du Grand Sault et il exprima l'espoir que, si le gouvernement est déterminé à placer ce développement entre les mains de corporations privées, ces travaux seront dans le meilleur intérêt de la province.

M. Michaud déclara qu'un tiers de la population de la province est opposé à l'acte de la prohibition, et se dit personnellement en faveur du contrôle par l'Etat. L'orateur discute aussi les problèmes de l'agriculture et de l'immigration et termina par des paroles optimistes pour le développement et le progrès de la province et général.

AUTRES ORATEURS
Plusieurs députés ont aussi adressé la parole sur l'Adresse. M. B. Frank Smith de Carleton a longuement parlé sur le sujet. C'est le député de Gloucester M. André J. Doucet qui lui donna la réplique.

L'hon. premier ministre sera probablement le dernier à parler sur l'Adresse. L'on s'attend qu'il fera plusieurs déclarations importantes. Nous donneront un résumé de son discours la semaine prochaine.

TERRES A VENDRE
 7 TERRES, variant entre 100 et 250 arpents, quelques-unes, ayant de bons logements, toutes défrichées ou en grande partie, situées dans Ste-Agathe et Madawaska Maine. A vendre a bon marché, montant raisonnable comptant et solde payable à 6%, l'an. Termes faciles. Les patates se vendant à \$6.00 le baril, il sera facile de rencontrer les termes.
 S'adresser à
 Michel Michaud, Frenchville Me. 4fs. 4 mars.

A VENDRE
 Une bonne maison, situé sur la rue de l'Eglise, près de l'école. S'adresser à M. Fred Lajoie, marchand, Edmundston. J.n.p.

L'ELIXIR TONIQUE du Dr MONTIER



LE TONIQUE FAVORI DES PHARMACIENS.

Tout chroniqueur vous dira que c'est le meilleur des toniques, car il est composé de substances précieuses et d'extraits de plantes médicinales.

En vente chez:
 F.-T. LAJOIE, N. B.
 Edmundston.

HATEZ-VOUS

Préparez-vous pour le printemps. Vous avez sans doute des vêtements, tachés, changés au soleil qui peuvent être nettoyés ou teints à un bas prix, et qui vous donneront encore un bon service.

C'est maintenant le temps de faire exécuter ce travail pour éviter la hâte du printemps.

Nous avons une belle ligne d'échantillons pour habits de printemps.

Chapeaux nettoyés et remis à neuf à bas prix.

Les commandes par malle reçoivent ne prompt attention.

MODEL PRESSING SHOP
 R.-H. RICHARDS,
 rue Victoria, Edmundston.

LAMEQUE, N.-B.

Les Quarante-heures
 Les offices des quarante-heures sont commencées dimanche le 21 courant pour se terminer mardi soir.

Assemblée
 L'Assemblée annuelle des actionnaires de la Cie de Navigation de Gloucester a eu lieu à Caraquet le 13 courant. Les directeurs choisis sont MM. J.-P. Chiasson, J.-F. Haché, F.-O. Noël, A.-E. Robichaud et J.-J. Robichaud. M. J.-F. Haché fut nommé président, J.-P. Chiasson secrétaire-trésorier et J.-J. Robichaud gérant, remplaçant J.-S. Noël qui occupait cette position depuis deux ans.

La compagnie a fait des progrès très marqués au cours de la dernière année et l'état des affaires est excellent. Pour la première fois, l'on n'a pas eu de demande de dividendes. L'assemblée est terminée le 14 courant.

Décès
 Nous avons leregr et d'annon-

cer la mort de M. Joseph C. Chiasson, employé depuis près de vingt ans comme serviteur chez feu l'abbé W. Sormany. Son décès eut lieu ici chez son frère, Philonome, le 10 courant et son service le 13 suivant. Il était âgé de 44 ans.

En voyage
 Au commencement du mois M. Clément Jean, représentant de la Machinerie Omega Ltée, accompagnait M. Amédée R. Chiasson à St-Hyacinthe, P.Q., où ce dernier fit l'achat d'un engin à l'huile brute marquée "Kalhenberg" de 24 forces. Cet engin servira de force motrice dans son moulin à scier.

La Session Provinciale
 (Suite de la page 1)
 jamais engagé la province à livrer à l'International Pulp and Paper Company toute l'énergie électrique générée au Grand Sault, mais au contraire il a entouré de toutes les sauvegardes nécessaires les droits à la pleine puissance des avantages de cette importante entreprise. Et M. Baxter le sait parfaitement bien.

J'ai prédit au cours de la campagne électorale, déclare l'hon. M. Veniot, que si l'opposition n'était portée au pouvoir, elle sacrifierait les droits du peuple et passerait aux gros intérêts la propriété du Grand-Sault. J'ai eu raison, et

d'après ce que je pense voir, c'est exactement ce qui est arrivé."
 La rumeur veut que les Frasers devront payer \$20 le cheval-vapeur pour l'électricité du Grand Sault. Nous comptons développer 75,000 chevaux-vapeur et nous aurions pu vendre l'électricité à un prix bien plus bas, ce qui aurait été très avantageux à l'industrie et à son développement dans la province.

M. Veniot blâme le gouvernement parce qu'il a démis un grand nombre de fidèles employés civils pour faire place à des partisans affamés. Et le gouvernement n'a pas toujours été heureux dans le choix de ses employés. Il a nommé des vendeurs de liqueurs et des inspecteurs de la prohibition dont le passé n'est pas exempt de reproches sous bien des rapports. Il blâme également la réduction de l'impôt sur la coupe du bois. Cette réduction n'est pas motivée et prive la province de revenus qui sont indispensables à sa bonne administration.

L'hon. M. Veniot passe ensuite en revue la carrière de nouveaux ministres au milieu de l'harmonie générale de la députation et fait ressortir l'inconscience de leur conduite politique. Il a un bon mot pour l'hon. Antoine J. Léger le jeune secrétaire provincial qui

n'est qu'au début de sa carrière publique et qui par conséquent n'a pas de péchés politiques à défendre. Il lui conseille charitablement de se méfier de ses associés et de tirer profit de leur expérience et d'éviter les fautes qu'ils ont commises.

L'ancien premier ministre termine son éloquent discours en dénonçant avec indignation les appels aux préjugés qui ont marqué la campagne conduite par ses adversaires aux dernières élections et en exprimant l'espoir que la concorde et l'harmonie régneront à l'avenir entre les divers éléments de la population du Nouveau-Brunswick.

Comptable
H.-G. HOBE
 Comptable Licé
 Fredericton

Médecin-Chirurgien
 Casier-P. "S" T
A.-M. SORMA
 Edmundston.

Avocat
Albert J. DION
 B.A.
 Avocat, Notaire P
 Bureau: Chez J. T
 Voisin de Jos E. E
 Edmundston

ASSURANCE-VIE
LA S
 La Seule Com
 Le
 E
 H.-C. Richard,
 21 Rue

Architectes
BEAU
 SPECIALITES:
 OSCAR BEAU
 A.A.P.O. & R.I.C.A.
 21 Rue

AS
 FEU
 AC
 Agents locaux pour
 représentant: West
 Relian
 North
 Fidelit
A.J. DIONNE
 Avocat

FORAN
 Catalogue de
MACHIN
A
BOIS
 LA FONDERIE DE P
 PLESSISVILLE

Vingt-et-un ans de Suprématie

CHAQUE qualité inhérente à un produit fabriqué se mesure finalement au degré de son acceptation par le public. Seuls les meilleurs peuvent espérer obtenir et conserver l'approbation publique, car cette approbation a toujours été basée sur la confiance, et cette confiance il faut la mériter.

La confiance publique a fait du Ford l'auto le plus populaire du monde. C'est que celui-ci a été le pionnier du transport par moteur dans toutes les parties du globe et a maintenu sa suprématie grâce à ses supériorités fondamentales.

Aujourd'hui on le considère par toute la terre comme le type d'après lequel on juge toutes les unités de transport et ses performances dans les conditions ordinaires et extraordinaires, lui ont acquis la réputation d'une parfaite fiabilité.



Ford

AUTOS - CAMIONS - TRACTEURS

PRODUITS DE QUALITÉ TRADITIONNELLE

PROF

Avocat
F. Dodd Two
 Coins des rue
 Canada & Cou
 Edifice Hall
 Edmundston, N.

Comptable
H.-G. HOBE
 Comptable Licé
 Fredericton

Médecin-Chirurgien
 Casier-P. "S" T
A.-M. SORMA
 Edmundston.

Avocat
Albert J. DION
 B.A.
 Avocat, Notaire P
 Bureau: Chez J. T
 Voisin de Jos E. E
 Edmundston

ASSURANCE-VIE
LA S
 La Seule Com
 Le
 E
 H.-C. Richard,
 21 Rue

Architectes
BEAU
 SPECIALITES:
 OSCAR BEAU
 A.A.P.O. & R.I.C.A.
 21 Rue

AS
 FEU
 AC
 Agents locaux pour
 représentant: West
 Relian
 North
 Fidelit
A.J. DIONNE
 Avocat

FORAN
 Catalogue de
MACHIN
A
BOIS
 LA FONDERIE DE P
 PLESSISVILLE

CARTES PROFESSIONNELLES

Avocat F. DODD TWEEDIE
Coins des rues Canada & Court Edifice Hall
Edmundston, N.-B.

Avocat M.-D. CORMIER
Casier-P. "S" Tél.: 42
B.A.
Avocat, Notaire Public
Edmundston, N.-B.

Comptable H.-G. HOBEN
Comptable Licencié
Fredericton, N.-B.

Avocats MICHAUD & CYR
Bureau; Maison de Cour,
Edmundston, N.-B.

Médecin-Chirurgien A.-M. SORMANY
Casier-P. "S" Tél.: 46
Edmundston, N.-B.

P.-C. Laporte
CLAIR, N.-B.
Spécialité: Chirurgie
Médicines des femmes
Heures de Bureau: 12 à 6 p.m.

Avocat Albert J. DIONNE
B.A.
Avocat, Notaire Public
Bureau: Chez J. Têtu
Voisin de J. E. Bard.
Edmundston, N.-B.

Entrepreneur A. BOUCHER
Peinture-
Tapiserie- Imitations
Frais Funéraires
Spécialité: Réparation des
vieux meubles. -
Royal Hotel. Tel 126-21

ASSURANCE-VIE

LA SAUVÉGARDE

La Seule Compagnie Canadienne-Française
Le Canada des Canadiens
Et pour les Canadiens.

H.-C. Richard, A. Piuze,
agents locaux, gérant provincial

Architectes

BEAULE & MORISSETTE

ARCHITECTES
SPECIALITES: Edifices publics et religieux,
constructions à l'épreuve du feu.

OSCAR BEAULE ALBERT MORISSETTE
A.A.P.Q. & R.I.F.A. B.A. A.A.P.Q. R.I.C.A.
21 Rue d'Alouette, QUEBEC

ASSURANCE

FEU ACCIDENTI VIE

Agents locaux pour FRINK & Co, et C.E.L. JARVIS
représentant: Western Assurance Co.,
Reliance Assurance Co.,
North British Assurance Co.,
Fidelity Insurance Co. of Canada,
et autres

A.J. DIONNE, L.J. DIONNE,
Avocat, Phone 114-21

FORANO Catalogue de MACHINES A BOIS
Catalogue GRATIS sur demande
Contient des illustrations et descriptions complètes des principales machines à bois, telles que raboteuses simples, à embusettes, à corroyer, sciureuses, tours à bois, machines à façonner, à déboîter, à polir, à percer, à mortaiser, etc.
Petit détail toute concurrence
PLUS HAUTE QUALITE au meilleur prix garanti
Demandez le catalogue sans frais de port.
Inscrivez sur le coupon ci-dessous votre nom, adresse, ainsi que le nom de la machine qui vous intéresse et adressez-le nous.

Une histoire banale

L'Automobile dévale comme un bolide vers le bas de la ville. Au croisement des rues, un cri des jurons, un fracas de vitres brisées et de tôles froissées. Un sursaut, un sursaut, l'automobile s'est arrêtée. Le chauffeur, la tête en sang, est à vingt pas, évanoui; la dame, qui se trouvait à l'intérieur, est frappée à mort, l'épine dorsale risée.

Les passants s'arrêtent! Les voisins se mettent aux fenêtres ou sortent des maisons les sergents de ville accourent, questionnent, verbalisent; des hommes s'agitent autour de l'automobile renversée; brisent la carrosserie et dégageant enfin la victime. Le chauffeur, à bas, revient à lui.

Après quelques instants de silence angoissé, les gens s'exclament, conseillent; les remarques tombent à terre. — Aller, si vite, en pleine ville, quelle imprudence! — Le chauffeur du camion n'a rien; c'est lui le coupable! — Pauvre femme! C'est épouvantable. La connaissez-vous? — C'est Madame Nadin. Une bien bonne personne. Hier encore...

Des voix crient d'en arrière: "Laissez passer; c'est le prêtre." Et le prêtre, essouffé de la course, s'agenouille devant le corps inerte, lève la main, absout; il fait ensuite l'unction sainte sur le front de la victime, et hochant la tête: "C'est bien tard! humeur-eh, et toujours à genoux, récite quelques Ave pour celle qui vient de paraître devant son Juge."

Autour de lui, les conversations ont repris, moins bruyantes. — Elle laisse un enfant; Pierre Nadin. — Ou, un mauvais garnement, dit-on. Il lui faisait des misères des derniers temps. Elle l'aimait tout de même.

C'est de valeur! se faire assommer sans même avoir le temps de se reconnaître: elle est morte sur le coup. — Oh! Elle ira au ciel tout droit, bien sûr! Une dame si pieuse! Elle était de toutes les réunions paroissiales. — Un son de cloche, lointain d'abord, se rapproche rapidement: c'est l'ambulance.

Tous se tus. Avec mille soins, on hisse le cadavre à l'intérieur; la voiture démarre. Le monde se disperse... Le soir, dans les journaux: "Un terrible accident d'automobile. Une dame est tuée. Le chauffeur gravement blessé." Et c'est tout.

C'est une histoire triste et banale. Et pendant tous ces cancan, la morte attend le jugement du Christ. — Pauvre âme! Elle revêt dans un coup d'oeil, sa vie entière, et elle a peur horriblement.

Elle a été chrétienne, mais combien chétive! Elle a été mère, mais combien peu chrétienne! Cela surtout lui terrifie. Elle entend ses amies, témoins de l'accident, dire devant son corps: "Une si bonne chrétienne! si pieuse!"

Ah! que ne peut-elle, leur crier de se taire! "Quoi! Jésus répondait à ceux que l'appelaient Bon Maître. "Ne m'appellez pas Bon Dieu seul est bon." Et vous m'appellez bonne chrétienne! Je n'ai pas été bonne; et j'ai été si peu chrétienne!"

Elle se revoyait, jeune mère, s'amusant avec son enfant, jouissant de ce petit être, tout entière aux plaisirs de la maternité en oubliant les impératifs devoirs. Et l'on disait autour d'elle: "Comme elle aime son enfant!"

— Non, c'est elle-même qu'elle aimait, le malheureux! Comme elle voit clair aujourd'hui. Trop tard, hélas! Elle n'avait pas le cœur de corriger son petit Pierre à trois ans: "Je t'aime trop, je ne peux pas le voir pleurer; c'est plus fort que moi." Et elle lui passait tout, ses colères, ses jalousies, ses gourmandises. Tout était pardonné, excusé, adouci. Au lieu de cultiver amour-propre dans l'âme de son enfant les germes de vie chrétienne déposés par le baptême, elle laissait les herbes d'enfer envahir cette terre bénite.

AU FOYER

A St-JOSEPH

O Vierge, Epouse et Mère Dont Joseph, sur la terre, Est le gardien, l'appui, la joie et l'ornement, Pour chanter ses louanges Prête-moi de tes anges La harpe aux sons très doux qui vibre au firmament.

Qui pourrait donc redire, Si le ciel ne l'inspire, Du Patriarche Saint la modeste grandeur? De Jésus, de Marie Il embellit la vie, Et, s'il règne deux fois, ce n'est que par le cœur.

Jamais dans la nature Affection plus pure N'a scellé de trois cœurs la divine unité: C'est le foyer tranquille De la Sainte-Famille, Douce image ici-bas e l'autre Trinité!

Que j'aime à voir les anges, Souriantes phalanges, Descendre tour à tour de la splendeur des cieux Vers l'humble sanctuaire Ignoré de la terre Pour en mieux contempler l'intérieur gracieux!

La virginale épouse Obéissante et douce, Aux travaux du ménage, en priant, met la main; Et de façon discrète, L'Enfant-Jésus s'apprette Celui qui leur gagne le pain.

Sur la scie il s'incline Ou d'une main divine Dirige le rabot et frappe du marteau; Saint Joseph initie Aux labeurs de la vie Le Dieu qui d'une croix portera le fardeau.

Ouvriers que la peine Aux durs travaux enchaîne Et dont le cœur aigri se révolte parfois, Venez tous à cette heure Voir dans l'humble demeure L'homme-Dieu qui travaille à se faire une croix.

Et vous, qui sur la terre D'un bonheur éphémère Poursuivez le mirage en égarant vos pas, Sachez que l'âme pure Trouve en la vie obscure Un bonheur que l'envie au moins ne ravit pas.

Heureuse l'âme unie A Jésus et Marie. Comme le fut Joseph en travaillant pour eux L'enseignait au monde Que dans la paix profonde Se trouve à Nazareth le secret d'être heureux.

A. D. "Guirlandes de Marie."

MARS

Dernier Quartier, le 7. Nouvelle lune le 13. Premier Quartier, le 21. Pleine Lune le 29.

FETES RELIGIEUSES

- 11. Ste Endoche, mart. 12. SS. Joyle et Basile. 13. Ste Cunégonde. 14. S. Casimir; S. Lucius. 15. S. Adrien, m. 16. SS. Perpète et Félicité. 17. Ste Thérèse du Carmel. 18. Ste Jean de Dieu conf. 19. Ste Françoise Romane. 20. Les Quarant Martyrs. 21. S. Euloge; S. Firmin. 22. S. Grégoire le Grand p. et d. 23. Ste Euphrasie vierge. 24. Ste Thérèse. 25. Ste Thérèse. 26. Ste Thérèse. 27. Ste Thérèse. 28. Ste Thérèse. 29. Ste Thérèse. 30. Ste Thérèse. 31. Ste Thérèse.

Coin de la Cuisinière

RECETTES

Glacis au lait

2 tasses de sucre, 2-3 de tasse de lait, 1/2 cuillerée à soupe de beurre, 1 cuillerée à café de vanille. Faites bouillir les 3 premiers ingrédients jusqu'à ce que la solution forme une boule molle. Enlevez du feu, laissez refroidir à peu près 8 minutes et battez jusqu'à consistance de crème. Ajoutez la vanille.

Remplissage à la crème

1/2 de tasse de sucre, 1-3 de tasse de farine, 1 cuillerée à café de sel, 2 oeufs, 2 tasses de lait chaud, 1 cuillerée à café de vanille. Mélangez les ingrédients et ajoutez les oeufs légèrement battus, et versez-y graduellement le lait chaud. Cuissez 45 minutes au bain-marie, remuant constamment jusqu'à ce que le mélange s'épaississe. Refroidissez et aromatisez.

Remplissage à la crème de chocolat

Ajoutez 1 1/2 carrés de chocolat fondu au remplissage à la crème.

Remplissage à l'orange ou au citron

1/2 tasse de sucre, 2 cuillerées à soupe de farine, 1 oeuf légèrement battu, 1/4 d'écorce d'orange râpée, 1 cuillerée à café de jus d'orange. Mélangez le sucre et la farine; ajoutez les autres ingrédients dans l'ordre indiqué. Cuissez 20 minutes au bain-marie, remuant constamment jusqu'à ce que le mélange s'épaississe. Refroidissez avant d'étendre.

guez, reprennent leur danse insouciantes de ceux qui viennent de disparaître. Et la mère, délaissée là-bas, souffre, souffre; elle paye l'irrémissible dette de la justice.

Et l'enfant s'amuse, travaille, vit sa vie d'ici-bas, avec les vivants, oublieux des morts. Et l'enfant ne songe plus à sa mère! C'est une histoire triste et banale. Attention qu'elle ne soit pas la nôtre! E. Muller, S.J.

LA VIE CATHOLIQUE

LE CONGRES NATIONAL D'EDUCATION A MONTREAL

En garde, Canadiens français!

Les journaux ont annoncé la tenue à Montréal, dans la semaine du 5 avril prochain, d'un Congrès éducatif sous les auspices d'une société appelée l'Association canadienne d'éducation. Les travaux du futur congrès seront partagés en deux sections, dont l'une pour les Canadiens français.

Cette Association canadienne d'éducation date de 1919 à peine et elle a affiché dès le début sa volonté de centraliser l'éducation entre les mains d'une autorité fédérale. Voici dans quelles circonstances elle a vu le jour. Les 20, 21 et 22 octobre 1919, après une préparation de deux années, s'est tenue, à Winnipeg, une Conférence interprovinciale dite "Conférence nationale d'éducation en vue de créer un civisme canadien". Le but principal était "l'établissement d'un Bureau permanent chargé de guider et d'appuyer la pensée du pays en matière d'éducation." Les Rotary Clubs prirent l'oeuvre sous leur patronage et promirent une souscription initiale de \$70,000. Le promoteur de l'entreprise était M. W.F. Osborne, professeur à l'Université du Manitoba et secrétaire-général de la Conférence. M. Osborne s'était adjoint, pour le lancement de l'affaire, un comité de 50 à 60 citoyens de la capitale manitobaine. A cette Conférence, appelée pompeusement le "Premier Parlement éducatif du Canada", on créa un Conseil permanent, qui devait être composé de 50 membres, chaque province en nommant 4, — ce qui faisait 36, — les autres devant être choisis par le Conseil lui-même; la tâche à réaliser devait être l'établissement d'un Bureau national d'éducation, dont la création était décidée, et la convocation au bout de trois ans d'une nouvelle Conférence interprovinciale. M. Osborne était nommé secrétaire provisoire de ce Conseil national d'éducation, lequel s'est réuni ensuite à Ottawa, en février 1920. Un des principaux ouvriers du Conseil est aujourd'hui M. le major Nev. Les quartiers-général sont à Winnipeg.

Il a été proposé tout d'abord de créer un Bureau fédéral d'éducation sur le modèle de celui de Washington, lequel est en train de ravir aux divers États leurs franchises scolaires. Sans l'opposition nerveuse de la province, le coup aurait réussi. Cette opposition s'est manifestée en particulier au Congrès de Toronto, les 30 et 31 octobre 1922. Mettant pour l'instant de l'eau dans leur vin, les promoteurs de l'affaire se contentèrent de dire que le Bureau fédéral d'éducation recueillerait simplement des renseignements et les statistiques en matière scolaire et ferait fonction d'avis, sans prétendre empiéter sur le domaine réservé aux provinces par l'Acte de 1867. La rumeur veut que le prochain Congrès remette à l'é-

tude ce fameux projet, lequel porte en germe l'école unique sous quelque forme adoucie qu'on le présente. Cette proposition renouvelée ne manquera probablement pas de soulever des protestations au sein même du Congrès. S.I.C.

LES FRANÇAIS A DES DROITS DANS LES ECOLES DU MANITOBA

Au club des jeunes libéraux de Winnipeg, la semaine dernière, le doyen J.-F. Thorson, de l'Université du Manitoba, a traité la question scolaire du Manitoba et en est venu à la conclusion que les Canadiens-français ont droit à l'usage de leur propre langue comme langue d'instruction dans leurs écoles.

Dans un magistrat exposé de toute la question, l'orateur a établi que le traité de 1763 garantit aux Canadiens de langue française des égards spéciaux quant à l'usage de leur langue. En justice, sinon en loi, a-t-il déclaré, les Canadiens-français ont droit à l'enseignement de leur langue. Au Manitoba, la rédaction détournée du règlement Laurier-Greenway a abouti au chaos et à la confusion, si bien que le gouvernement Norris a pu instituer des écoles dans les-quelles l'anglais seul est légal. La question scolaire du Manitoba n'est pas close, d'après le doyen Thorson, qui croit que leurs droits pourraient être restitués aux Canadiens-français par un simple ordre administratif, sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à une législation nouvelle.

Plusieurs des auditeurs ont



Father John's Medicine
contre TOUX et RHUMES



Reconnaissez-le à cette marque.

KRAFT CHEESE

Provenant des riches Pâturages Canadiens



Cream Peppermints

En fondant, elles rafraîchissent le palais. Tel un zéphyr soufflant sur des prés de menthe. Le morceau des gourmets, avec son enrobage succulent de nouveau chocolat "G.B."

Demandez les Crèmes de Menthe de GANONG

CHOCOLATS, Ganong's

Cherchez la marque G.B. sur chaque morceau.



L'arome qu'exhale LE THE "SALADA"

révèle la qualité parfaite de la feuille. L'excellence de cette qualité ne varie jamais.

Étiquette brune, 75c. Mélange Orange Pekos, 85c.

pris part à la discussion qui a suivi. Le ton de la réunion était nettement favorable aux conclusions du conférencier.—S.I.C.

NOTICE OF SALE

To Louis Roy, of the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, in the Province of New Brunswick, Railway Employee, and Lilly, his wife, and all others whom it may concern:—

NOTICE IS HEREBY GIVEN that under and by virtue of a Power of Sale contained in a certain Indenture of Mortgage bearing date the 2nd day of October, A.D. 1922, and made between Louis Roy and Lilly, his wife, of the Town of Edmundston, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, of the first part, and Laura Cyr, of the Parish of St-Basile, County and Province aforesaid, married woman, of the second part, and registered in the Office of the Registrar of Deeds in and for the County of Madawaska in Book 13, at Pages 557 etc., as No. 23244; there will for the purpose of satisfying the monies secured by the said mortgage, default having been made in the payment of the principal and interest, be sold at public auction in front of the Court House, at the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, on the 17th, day of April next, at the hour of eleven o'clock in the forenoon, the lands and premises mentioned and described in the said Indenture of Mortgage as follows:—

All that certain piece, parcel or lot of land and premises situate, lying and being in the Town of Edmundston, described as follows: Bounded on the front by Twenty-first Avenue (so called), at the rear by land owned by Rice & Stevens, on the south side by Lot Number (1) owned by J. Elphege Charest, on the north side by Lot Number (3) owned by one Anna Dickner, the same being Lot Number Two (2) as shown on a Plan of Survey of Rice property and measuring fifty-five (55) feet in width and one hundred (100) feet in depth. Together with the buildings and privileges and appurtenances thereto belonging or in any manner appertaining.

Dated the 8th day of February, A.D., 1926.
J.-E. Michaud,
Solicitor for Mortgagee.
Laura Cyr,
Mortgagee.
8fs-18j.

NOTICE OF SALE

To the heirs, executors, administrators and assigns of William Wood, late of the Parish of St-André, in the County of Madawaska, and Province of New-Brunswick, deceased, and Amanda Wood, his widow, and to all other persons whom it doth or may in any wise concern:—

NOTICE IS HEREBY GIVEN that there will be sold at public auction in front of the Law offices of John M. Keefe, at the Town of Grand Falls, in the County of Victoria, in the Province of New Brunswick, on Friday the twenty-sixth day of March, A.D. 1926, at the hour of two o'clock in the afternoon, all that Lot of land situate in the Parish of St-André, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, bounded and described as follows, to-wit: "Beginning at the most northern angle of lot number 38 granted to Peter F. Wood in Colebrook East; thence south 72 degrees east 67 chains crossing Little River in that distance; thence north 18 degrees east 15 chains; thence north 72 degrees west 67 chains; and thence south 18 degrees west 15 chains to the place of beginning, containing 85 acres more or less, distinguished as lot number 37 in Colebrook East, gran-

Violette, Junior, March 1st, 1878, excepting and reserving therefrom that part of said tract of land lying between Little River aforesaid and the rear line of the said Lot, conveyed to one Xavier Beaulieu, containing about 15 acres".

Together with all the buildings and improvements thereon and the appurtenances to the same belonging. The above sale will be made pursuant to a power of sale contained in an Indenture of Mortgage bearing date the second day of June A.D. 1922, and made between the said William Wood and Amanda Wood, his wife, of the first part, and the undersigned, George Martin, of the Parish of St-André in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Farmer, of the second part, and registered in the Office of the Registrar of Deeds in and for the County of Madawaska aforesaid in Book "J-3" of records, on pages 787, 788, 789, 790, 791 and 792, as number 22869 default having been made in the payment of the moneys thereby secured.

Dated this twentieth day of February, A.D. 1926.
George Martin
Mortgagee.

John M. Keefe
Solicitor for Mortgagee.
5 f. 25 fev.

NOTICE OF SALE

To François Bérubé, Euphémie Bérubé and Louis Arthur Bérubé, of the Town of Edmundston, in the County of Madawaska and Province of New-Brunswick, and all others whom it may concern:—

NOTICE IS HEREBY GIVEN that under and by virtue of a Power of Sale contained in a certain Indenture of Mortgage bearing date the 23rd day of January, A.D. 1922, and made between François Bérubé, Euphémie Bérubé, his wife, and Arthur Bérubé, of the Town of Edmundston, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, of the same place, Gentleman, of the second part, and registered in the office of the Registrar of Deeds in and for the County of Madawaska in Book 13 on pages 432 to 437 as No. 22504; and under and by virtue of another Power of Sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the 8th day of June, A.D., 1922 and made between the same parties and registered in the office of the registrar of deeds in and for the County of Madawaska in book K3 at pages 91-96 as No. 22897 there will for the purpose of satisfying the moneys secured by the mortgage, default having been made in the payment of the principal and interest be sold at public auction in front of the Court House, at the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, on the 10th, day of April next, at the hour of 11 in the forenoon, the lands and premises mentioned and described in the said Indenture of Mortgage as follows:—

All that certain lot, piece or parcel of land and premises situate, lying and being in the Town of Edmundston, County of Madawaska and Province of New Brunswick, bounded and described as follows:—Beginning at a Post at the North Eastern angle of Lot of land sold by Joseph Alfred Lagassé to one Auguste Bérubé on the western side of a reserved road. Thence, following said reserved road in north-easterly direction for the distance of thirteen feet to a post. Thence in a north western direction for the distance of sixty-six feet to the easterly line of lot No. 102. Thence southerly between lots No. 102 and 103 thirteen feet to a Post lot of land, sold to Auguste Bérubé by Joseph Alfred Lagassé. Thence following said dividing line south easterly to the place of beginning.

Also all that certain lot piece or parcel of land and premises situate, lying and being in the Town of Edmundston, County and Province aforesaid bounded and described as follows: Beginning at a point distance 97.5 feet from the north east, corner of lot Number 103 measured a long street towards Saint Francis Street. Thence along said street 4.5 feet to a post. Thence in a north-westerly direction a long rear of lot sold to A. Bérubé a distance of sixty-six feet to a post. Thence northeasterly direction between Lot No. 102 and Lot No 103 for a distance of twelve feet to a post. Thence in a southerly direction to the place of beginning.

Also all the other certain lot, piece or parcel of land and premises situate, lying and being in the town of Edmundston County and Province aforesaid bounded and described as follows:—Beginning at the most southerly angle of lot number one hundred and two granted to Thomas Lyons. Thence north two degrees east thirty feet. Thence south eighty eight degrees east one chain. Thence south two degrees west thirty feet and thence north eighty-eight degrees west one chain to the place of beginning. Being part of Lot No 103 (including aqueduct privileges.) Together with the buildings and improvements thereon and the privileges and appurtenances thereto belonging or in any manner appertaining.

Dated the 3rd day of February A.D., 1926.
(Sgd) J.-E. Michaud,
Solicitor for Mortgagee.
(Sgd) Joseph J. Bérubé,
Mortgagee.



GATEAUX
Gateaux aux fruits,
Gateaux à la lb, à .20 et .25c.,
Noix de toute sortes,
Fruits Frais,
Tabac, Cigares,
Cigarettes.

Café Royal
Nous avons toujours les fruits les plus frais à un prix raisonnable. Demandez-en.
Mme Lévyte Chassé,
Hotel Royal, rue Canada.

COMPLETS à Veston GROÏSE



LES COMPLETS à veston croisé sont la grande mode du jour. C'est pourquoi vous les voyez dans notre vitrine. Notre assortiment est complet. Les couleurs sont de toutes nouveautés et plaisent à l'oeil. Les tissus sont de qualité et la fabrication est sortie des mains d'experts-trailleurs.

PROFITEZ DE NOS PRIX PENDANT CETTE VENTE D'OUVERTURE.

LE NOUVEAU MAGASIN SAM FUHRER
Entre l'Hotel Royal et l'ancien Bureau de Poste

DUBE & OUELLE BOUCHERS

BOEUF
AGNEAU
SAUCISSE BACON
JAMBON ET
POISSON FRAIS
SALE

Prix Modérés — Livrés à Domicile
DUBE & OUELLE
Téléphone 32-11
rue Michaud, Edmundston



TOUJOURS incendie a cause — mais il n'y a pas pour un propriétaire sans protection contre les dommages par feu.

Cherchez en vous assurant Apportez vos problèmes à cette agence, de la Ford Fire Insurance Company et faites écrire une police qui couvrira entièrement toutes les pertes possibles par le feu.

E.-J. HUBERT
AGENT
Téléphone 129-31
EDMUNDSTON, N.-B.



Prindville's Market
Rue de l'Eglise

Boeuf de l'Ouest,
Veau de lait,
Agneau de qualité,
Saucisse,
Steak Hamburg,
JAMBON et Bacon,
etc., etc.

Nous sollicitons votre patronage.
Si vous ne pouvez venir, téléphonez au No. 26-21
M. PRINDVILLE
Edmundston, N.-B.

Beaucoup font An
Congrès Eucharistique
De Chic

ON S'ATTEND AU GRAND MOUVEMENT PASSAGERS JAMAIS COMME DANS L'HISTOIRE DES CHEMINS DE FER CANADIENS.

D'après les avis reçus des agents du département des chemins de fer du Canada, le plus grand mouvement de passagers connu jus-

DUBE & OUELLET
BOUCHERS

BOEUF PORC
AGNEAU VEAU
SAUCISSE BACON
JAMBON ETC.
POISSON FRAIS ET
SALE

Prix Modérés — Livraison
à Domicile

DUBE & OUELLET
Téléphone 32-11
rue Michaud, Edmundston.



TOUT incendie a une cause — mais il n'y a pas pour un propriétaire sans protection contre les dommages par le feu.

Cherchez en vous assurant

Apportez vos problèmes à cette agence, de la Hartford Fire Insurance Company et faites écrire une police qui couvrira entièrement toutes les pertes possibles par le feu.

E.-J. HUBERT
AGENT

Téléphone 129-31
EDMUNDSTON, N.-B.



Prindville's Meat MARKET
Rue de l'Eglise

Boeuf de l'Ouest,
Veau de lait,
Agneau de qualité,
Saucisse,
Steak Hamburg,
JAMBON et Bacon,
etc., etc.

Nous sollicitons votre patronage.

Si vous ne pouvez venir,
téléphonez au No. 26-21

M. PRINDVILLE
Edmundston, N.-B.

Beaucoup Iront Au Congrès Eucharistique De Chicago

ON S'ATTEND AU PLUS GRAND MOUVEMENT DE PASSAGERS JAMAIS CONNU DANS L'HISTOIRE DES CHEMINS DE FER CANADIENS.

D'après des avis reçus des officiers du département des passagers du chemin de fer National du Canada, le plus grand mouvement de passagers connu jusqu'à

contraté avec diverses organisations pour dix trains spéciaux, des Provinces maritimes à Alberta. La plupart de ces trains ont lieu dans l'histoire des chemins de fer canadiens aura lieu en juin prochain à l'occasion du Congrès Eucharistique de Chicago.

Des préparations se font actuellement à Chicago pour la réception de plus d'un million de pèlerins pendant le Congrès qui sera tenu du 20 au 24 juin, et le

problème du transport de cette multitude occupe l'attention des autorités des chemins de fer Américains et Canadiens.

La délégation canadienne sera nécessairement très grande et représentera toutes les parties du Dominion. Jusqu'à date, les chemins de fer nationaux du Canada ont spécialisés leurs trains de Québec et Ontario. Cependant un nombre assez considérable de passagers nous est assuré pour par-

un train spécial de Moncton vers de Saint-Jean et de tous les points des Provinces Maritimes en dehors de Moncton feront connexion avec le train spécial par les trains réguliers du C.N.R.

Cette excursion comprend cinq jours à Chicago, une demi-journée aux chutes Niagara, une journée complète à Montréal et une à Québec ou à Saint-Anne-de-Beaupré. Ce sera un voyage mémorable, et sous les meilleures auspices, et rien ne manquera

de Saint-Jean et de tous les points des Provinces Maritimes en dehors de Moncton feront connexion avec le train spécial par les trains réguliers du C.N.R.

Cette excursion comprend cinq jours à Chicago, une demi-journée aux chutes Niagara, une journée complète à Montréal et une à Québec ou à Saint-Anne-de-Beaupré. Ce sera un voyage mémorable, et sous les meilleures auspices, et rien ne manquera

dans l'organisation du service du chemin de fer.

Toute application pour transport, passages et réservations sur ce train devront être faites au Révérend J.E. Brown, secrétaire du Pèlerinage du Congrès, à l'Évêché, Saint-Jean, N.-B. St. 24 p.m.

LISEZ ET FAITES LIRE
LE MADAWASKA

Nous Commençons La Saison Par Une VENTE QUE L'ON N'OUBLIERA JAMAIS!



NOUS CELEBRONS CE GRAND EVENEMENT En vous offrant de la marchandise de qualité recommandable aux plus bas prix d'Edmundston.

Profitez-en Pour Acheter Ce Qu'il Vous Faut Pour PAQUES Chez **M. ABBIS**



Cette Vente Commencera Samedi 27 MARS Et Durera Jusqu'au 17 Avril

Lot de CLAQUES pour dames, valant \$1.00 pour 48c

BAS en laine pour hommes, valant 90c pour 48c

BRETELLES pour hommes valant \$1.00 pour 58c

OVERALLS pour hommes, valant \$2.00 pour \$1.29

COMPLETS pour hommes, en serge gris, valant \$25., pour \$14.98
valant \$35., pour \$28.90

COMPLETS en couleurs pour hommes, valant \$28.00 pour \$19.00

Ligne Spéciale de COMPLETS bleus et noirs.

HABITS pour garçons, valant \$12., \$11. et \$10. pour \$6.98

LOT de PARDESSUS pour jeunes hommes, valant \$12. et \$15. pour \$5.98

Notre ligne est complète en fait de CHAPEAUX, Casquettes, CHEMISES, CRAVATES, SWEATERS, BRECHES (Knickerbuckers).

Une très belle ligne de CHEMISES en Broadcloth.

SOUS-VETEMENTS pour hommes à très bas prix.

BAS de golf en laine et soie, laine et coton, pour garçons, à prix raisonnables.

CHEMISES de travail pour hommes, GANTS d'ouvrage, etc., offerts à prix réduits.

NOUVELLES ROBES POUR LE PRINTEMPS

Modèles chics et distingués, confectionnés dans les nouveaux tissus tels que soie taffetas, crêpe, satin, géorgette, crêpe de chine et autres tissus en vogue durant la prochaine saison. Jolis MANTEAUX venant d'arriver, confectionnés avec les tissus les plus nouveaux et de nuances assorties.

ECHANTILLONS

ECHANTILLONS — Jolies ROBES pour Dames ou jeunes filles, en crêpe de chine imprimées, nuances assorties, val. \$15.00 pour \$6.98

500 Paires de Chaussures Pour Dames et jeunes Filles à des bas prix exceptionnels.

4 Lots Remarquables

Lot No. 1: Souliers, modes assorties pour \$2.98

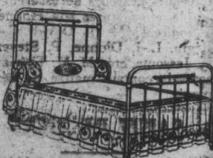
Lot No. 3: Souliers en cuir verni satin et suède \$3.69

Lot No. 2: Souliers en kid, champagne pour \$3.28

Lot No. 4: Souliers en cuir verni, genre Pump \$4.29

GRATIS! GRATIS!!

Pour chaque achat d'un DOLLAR, pendant cette vente, vous recevrez un COUPON numéroté, donnant droit au tirage d'une COUCHETTE d'une valeur de \$25.00. Plus vous aurez de coupons, plus vous aurez de chances.



M. ABBIS

Edmundston,

N.-B.

SWEATERS "Collegiate" pour hommes à prix de sacrifice.

SOULIERS en satin valant \$5.50 pour \$4.29

BAS en soie et laine, gris valant \$1.00 pour 69c

BAS en soie, couleurs assorties, valant \$1.25 pour 69c

INDIENNE, blanche et grise, valant 22c pour 17c

FLANELLETTE blanche, bleue, rose et barrée, valant 25c pour 17c

TOILE à rouleaux, pure toile, valant 28c pour 20c

GANTS pour dames, en soie noire et grise, valant \$1.25 pour 58c

GANTS en chambrise noire, valant \$1.25 pour 58c

GANTS en chambrise de couleur, valant \$1.50 pour \$1.19

valant \$1.00 pour 79c

TABLIERS en indienne ainsi que ROBES de maison, Slips, Bloomers en soie, satinette et crêpe, Camisolé en soie, coton et soie, etc.

BLOUSES en crêpe de chine, valant \$5. et \$6. pour \$1.98

BAS en cashmere et chambrise, pour dames, valant \$1.00 pour 69c

SAVON, grosse brique, valant 10c pour 7c

ECHARPES en soie, valant \$5. et \$6. pour \$1.98

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

Capital autorisé \$ 5,000,000.00
Capital payé et Réserve \$ 4,500,000.00
Actif total (au 30 nov. 1924) \$40,646,000.00

La seule banque au Canada dont les argents confiés à son département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts.

Conformément aux règlements approuvés par ses actionnaires, lors de sa fondation cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.

Président du Conseil d'Administration
L'HONORABLE SIR H. LAPORTE
Vice-Président et Directeur-Général
TANCREDE BIENVENU

Président du Bureau des Commissaires-Censeurs
L'HONORABLE N. PERODEAU
Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec

350 Succursales et Sous-Agences dans les Provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince Édouard.

Succursale d'Edmundston — **J.-A. BACON, Gérant**

J. Clark & Son Ltee

ANNONCE l'ouverture de leur succursale à Edmundston, dans l'ancienne banque Royale, voisin du magasin Richards, sur la rue Canada. Une ligne complète des articles suivants est offert au public:

- INSTRUMENTS ARAIRES International, McCormick-Deering et autres;
- CENTRIFUGES "De Laval";
- VOITURES de tous genres;
- HARNAIS de travail et de promenade;
- MACHINES à LAVER électriques et autres;
- POELES de cuisine et autres;
- Pièces de réparations pour toutes les machineries;
- BROCHES à cloture de toutes dimensions;
- AUTOMOBILES
- PIANOS — GRAMOPHONES — RADIOS ETC., ETC., ETC.

PRIX RAISONNABLES—CONDITION de paiements faciles Venez nous consulter avant de placer vos commandes ailleurs. — Vous économiserez!

FRANK-E. FOURNIER, Gérant.

Ste-ROSE DU DEGELE

Le 18 mars ont eu lieu dans cette église les funérailles de Mlle Jeanne Chamberland décédée à Montréal après seulement quelques jours de maladie. Le regrette défunt, était âgée de 27 ans.

Elle laisse pour pleurer sa perte: son père M. J.-V. Chamberland opérateur, son fiancé M. J.-I. Lafontaine, employé de la W. Yamack P. P. de Flamand, quatre sœurs: Mlle Yvonne de Rivière du Loup, Mme Joseph Picard de Ste Rose, Mme Louis A. Dugal d'Edmundston et Irène étudiant au convent de St André, ses frères: MM. Sylvio, Raoul, Gérard, Roland, Joseph.

Un nombre considérable de paroissiens, de parents et d'amis assistaient aux funérailles. L'assistance nombreuse ainsi que les offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, lettres de sympathies, messages, etc., témoignent hautement de l'estime dont la défunte était entourée.

Le service funèbre fut chanté par M. le curé J.-E. Desbiens assisté de M. l'abbé J.-C. Pelletier curé de Packington comme diacre et M. l'abbé L. Desbiens comme sous-diacre.

Un beau programme de chant fut exécuté: Les Dies Irae par M. François Bérubé d'Edmundston, à l'Offertoire: Vierge Sainte de Missa par M. J.-E. Morel, à l'Élévation: Miserere mei par M. Gilles Schmonth de Rivière du Loup O Salutaris par M. François Bérubé, le Libera par M. J.-A. April de Rivière du Loup. Mlle Noëlla Morel était l'orgue.

Les porteurs du corps étaient: MM. J.-E. Morel, Nap. Devost, Cyrille Raymond, Camille Lebel.

la Croix était portée par M. Ant. Thomassin.

Conduisant le deuil: Son père M. J.-V. Chamberland, son fiancé M. J.-I. Lafontaine, ses frères MM. Raoul, Gérard, Roland et Joseph Chamberland, ses beaux-frères MM. Louis A. Dugal d'Edmundston et Joseph Picard d'ici, son cousin M. François Bérubé d'Edmundston.

Belle et jeune comme la fleur, elle a vécu ce que vivent les roses l'espace d'un matin. Vous tous qui la pleurez, consolez-vous. Pour que Dieu l'ait ravie si jeune à votre tendresse, c'est qu'il lui réservait un plus grand bonheur que celui qu'elle attendait sur cette terre; elle ne vous oublie pas et elle vous aime au Ciel.

Par défaut d'espace, nous sommes forcés de remettre à la semaine prochaine la publication d'une longue liste d'offrandes de messes, prières, fleurs et autres marques de sympathies.

Ste ROSE DU DEGELE

—Étaient à Ste-Rose à l'occasion des funérailles de Mlle Jeanne Chamberland: ses tantes, Mlles Anaïs et Josephine Chamberland de Rivière du Loup, ses cousines: Mlle Lucienne Chamberland de Rivière du Loup Mme Aurèle Bérubé et Mlle Marie Anne Bérubé d'Edmundston.

—Mme Dubois de Québec mère de Mme Maurais est en visite pour quelques temps chez le docteur J.-A. Maurais.

—Mlles Gabrielle et Pierrette L'Italien de Trois Pistoles, après avoir visité des parents à Ste-Rose et à Edmundston, sont retour-

Casino

VENREDI - SAMEDI
Thundering Hoofs!!!



William Fox presents
Tom Mix
and Tony the wonder horse

THE YANKEE SENOR

aussi
THE GREEN ARCHER
No. 3

Lundi - Mardi



COMEDIE Spéciale
LOYD-HAMILTON

MERCREDI - JEUDI:



VENREDI
LE THEATRE SERA
FERME.

nées chez elles, Mlle Gabrielle Tremblay les accompagnes.

—M. J.A. April agent d'assurance de Rivière du Loup était de passage ici la semaine dernière par affaires.

—M. Alexis Soucy et son petit fils Joseph se sont rendus cette semaine à St-Philippe de Néri pour assister au service anniversaire de Mme Wilfrid Chamberland.

—Dimanche soir chez M. Ovide Raymond eu lieu une réunion de jeunes pour fêter l'anniversaire de naissance de Mlle Simone Raymond, l'héroïne de la fête reçue de jolis cadeaux et tous passèrent une agréable soirée.

—M. Chrysologue Theriault a fait un voyage d'affaires à la Rivière du Loup dernièrement.

AU SALON JEANNE

L'on nous informe qu'une experte pour la coupe des cheveux, venant de Boston, sera à la dis-

NOTES LOCALES

—Mlle Marthe Lagassé de Fort Kent, Me., était en promenade ces jours derniers chez son oncle M. Jos. Bérubé.

—M. Wilfrid Gagnon représentant de la National Fish Co., est revenu parmi nous depuis quelques jours.

—M. Laporte du Casino nous apprend qu'il vient de signer un contrat avec M. Barshaw pour l'été. Ce musicien déjà connu de plusieurs commencera le lundi de Pâques.

—La maison Clark & Son de Fredericton a ouvert sa succursale en notre ville en face de l'Hotel-de-Ville. Cette compagnie, fait subir des réparations considérables à la bâtisse et c'est l'idée d'en faire l'un des plus beaux magasins du Nouveau-Brunswick. M. Frank E. Fournier, le gérant de cette succursale, nous assure que les cultivateurs pourront trouver dans ce magasin tout ce dont-ils ont besoin à des prix raisonnables.

ANNIVERSAIRE

Il y a aujourd'hui dix-huit ans que l'abbé W. J. Conway est curé de la paroisse Immaculée-Conception d'Edmundston. A l'occasion de cet anniversaire il y eut à l'église ce matin une grande messe solennelle avec chant et musique.

A l'occasion de cet anniversaire nous souhaitons à monsieur le Curé une bonne santé et une longue vie afin de continuer pour longtemps encore à diriger le troupeau de fidèles qu'il s'est toujours efforcé de conduire dans la voie du bien.

FIANÇAILLES

M. le docteur et Madame Laporte annoncent les fiançailles de leur fille Jeanne à monsieur Lucien Landry de Boston.

Monsieur et Madame Raymond Clavette annoncent les fiançailles de leur fille Adeline à monsieur George H. Laporte.

Peinture & Vernissage
D'AUTOS & VOITURES
à prix modéré
Satisfaction garantie
s'adresser à:

J.-P. DEMERS
tél.: 17-52 St-Jacques, N.-B.
3fs-25m.

L'ON BANQUETTE AU WINDSOR

—Lundi soir un joli banquet eut lieu à l'Hotel Windsor à l'occasion de la clôture de la saison de hockey. L'on profita de la circonstance pour témoigner à M. Pat. Stevens le regret de le voir quitter la ville.

Plus de cinquante personnes prirent part à ce banquet organisé par M. H. York et quelques amis et servis sous l'hoblie direction du personnel de l'Hotel Windsor. Son Honneur le Maire Cormier présenta au gérant du club Tigers la coupe d'honneur. Plusieurs, orateurs adressèrent la parole, entr'autres son Honneur le maire, MM. J. David, C.-N. Bégin, L.-J. Dionne, P. Stevens, H. Jessome, etc., M.-M. Thériault agissait comme maître de cérémonie.

SAISIE DE BIERE

Douze barils, contenant des bouteilles de bière Boswell ont été saisis par l'inspecteur Ouellet jeudi dernier vers onze heures du soir, sur la rue St-François, en face de la gare du Transcontinental. Cette bière était destinée à certains amis de la prohibition, mais elle ne leur parvint pas.

Il n'y a pas moins de cinq causes de boissons au dossier qui doivent paraître devant le Magistrat Bégin durant ce mois. Un vendeur sans licence, s'est vu récemment condamné à \$200 d'amende et aux frais parce qu'il s'était laissé prendre. Il lui a fallu verser \$248, pour sa bêtise.

—Position des dames et demoiselles pendant la semaine de Pâques. Les dames sont respectueusement priées de téléphoner à l'agence pour appointements afin d'éviter une longue attente.

—Réduction du prix de la coupe de cheveux pour enfants, dans l'avant-midi: 15 sous seulement.

Après le CAREME



PASSEZ UN HEUREUX PAQUES en dégustant

Le Bacon & le Jambon DE

J.-J. DAIGLE

SPECIALITE POUR PAQUES:-

JAMBON — BACON
LEGUMES FRAIS: Tomates — Concombres
Panais — Céleri — Laitue — Epinards

FRUITS

De toutes sortes

SPECIAL

OEUFS FRAIS pour Pâques

42c

la douzaine.

J.-J. Daigle

Rue St-François, Edmundston, N.-B.

C'EST LE PRINTEMPS LE TEMPT DES PALETOTS

On n'a jamais vu un plus beau choix de paletots. Il y a la des modèles "HART", "FASHION-CRAFT" et autres marques d'égal renom, importées et domestiques. Coupe correcte, style élégant, tissu et confection sans défaut.

Impossible de les décrire tous. Il vous faut les venir voir.



CHAPEAUX

Un article par excellence de printemps.

Un meilleur chapeau à plus bas prix. Fabriqué au Canada, il est fait meilleur, il paraît mieux et il gardera sa forme plus longtemps que tout autre chapeau pour le prix. Toutes les nouvelles idées de style y sont représentées. Jolis rebords, bandes de fantaisie, formes féderales roulées.

VENEZ LES VOIR.

POUR LA QUALITE CHEZ:

I. KASNER

RUE CANADA — EDMUNDSTON, N.-B.